

Migration et trajectoires professionnelles, une approche longitudinale

Chloé Tavan*

La migration introduit une rupture forte dans les trajectoires professionnelles, notamment chez les femmes pour lesquelles l'arrivée en France s'accompagne souvent d'un abandon de l'activité qu'elles avaient dans leur pays. Toutefois, le retour à l'emploi se fait progressivement au fil des années passées en France, à un rythme moindre pour les femmes. L'effet de la migration est également plus marqué pour les arrivées postérieures au choc pétrolier de 1973-1974.

Si les hommes immigrés ont, quels que soient leur âge à l'arrivée et leur expérience passée, massivement accédé à l'emploi, une part importante des femmes immigrées est restée en retrait du marché du travail de façon durable. Ces différences tiennent en grande partie aux motifs de migration : les hommes sont plus souvent venus pour le travail alors que les femmes sont plus souvent venues dans le cadre du regroupement familial. Pour les femmes, le fait d'avoir fondé une union avant de venir en France réduit sensiblement leurs chances d'accéder à l'emploi. D'importantes différences existent entre immigrés, notamment selon le pays d'origine : ceux issus des pays d'Europe du Sud sont plus nombreux à occuper un emploi. Elles sont liées en partie au contexte économique qui prévalait dans le pays d'accueil lors de leur arrivée. Plus on avance dans la carrière professionnelle, plus l'effet des caractéristiques liées à la migration s'estompe pour les hommes ; pour les femmes cet effet reste encore relativement marqué, même après plusieurs années de présence.

Au-delà de la simple participation au marché du travail, d'importantes différences existent non seulement dans le type d'emploi occupé, mais aussi dans les chances d'accéder à un emploi plus qualifié. Ainsi, les immigrés débutent bien plus souvent leur carrière professionnelle par des emplois d'ouvriers ou d'employés non qualifiés et connaissent moins souvent que les non-immigrés une promotion.

** Lors de la rédaction de cet article, Chloé Tavan appartenait à la cellule Statistiques et études sur les populations étrangères de l'Insee.
L'auteur remercie Daniel Verger, Thomas Amossé ainsi que deux rapporteurs anonymes pour leurs remarques sur des versions antérieures de cet article.*

La fin de la période de plein emploi, dans le courant des années 1970, a marqué un double changement. D'une part, elle a modifié les conditions d'insertion sur le marché du travail de l'ensemble de la population, et entre autres des immigrés venus dans le dernier quart de siècle. D'autre part, elle a provoqué une rupture dans la politique migratoire de la France qui a subitement limité ses flux d'immigration au regroupement familial et aux demandes spécifiques émanant d'employeurs. À la suite de la décision de suspendre l'immigration des travailleurs adoptée en juillet 1974, les entrées de travailleurs permanents, alors majoritaires dans les flux d'immigration ont rapidement diminué : elles ont été divisées par deux entre 1973 et 1974, puis par quatre entre 1974 et 1975 (Insee, 2005) (1). La nature des courants migratoires en a été profondément transformée : la composante familiale de la migration, bien qu'ayant toujours existé, a été dès lors renforcée. Cette transformation s'est traduite non seulement par une féminisation de la population immigrée, mais aussi par un changement dans les motifs de migration : à une immigration masculine de main-d'œuvre souvent considérée comme temporaire a succédé une immigration familiale amenée à s'installer durablement en France (Richard et Tripier, 1999 ; Tribalat, 1996). Ainsi, alors même que les conditions d'insertion professionnelle devenaient plus incertaines, la question plus large de l'intégration des immigrés à la société française commençait à émerger (Viet, 1998). De nombreuses études se sont attachées à décrire leur situation sur le marché du travail (Maurin, 1991 ; Thave, 2000 ; Boëldieu et Borrel, 2001 ; Meurs, Pailhé et Simon, 2005 ; Domingues dos Santos, 2006). Toutes soulignent les difficultés qu'ils rencontrent sur le marché du travail, lesquelles se traduisent non seulement par un fort taux de chômage, mais aussi par une concentration dans certains secteurs d'activité, la construction notamment, secteur où les conditions de travail sont particulièrement pénibles (Richard et Tripier, 1999 ; Coutrot *et al.*, 2006) et par une forte présence dans les milieux ouvriers, notamment non qualifiés. Elles mettent par ailleurs en évidence des modes différenciés de participation au marché du travail des hommes et des femmes, s'illustrant en particulier par un retrait massif des immigrées vers l'inactivité. Malgré tout, la situation a beaucoup évolué. Entre 1992 et 2002 par exemple, le taux d'activité des femmes immigrées âgées de 30 à 59 ans a progressé de 9,3 points (contre 5,4 points pour les non-immigrées) et les emplois d'ouvriers ont fortement décliné (- 13,5 points, contre - 1,8 point pour les non-immigrés), au profit de ceux d'em-

ployés ou de professions intermédiaires. Ces évolutions invitent à ne pas adopter un regard statique, mais dynamique sur la situation d'emploi des immigrés. En France, peu de travaux ont adopté une telle approche ; ceux de Dayan, Échardour et Glaude (1996) se sont intéressés au contenu en termes d'emploi, d'inactivité ou d'instabilité des parcours. On peut aussi citer les travaux de Piché, Renaud et Gingras (2002) sur données québécoises, ceux de Baker et Benjamin (1994) sur données canadiennes et ceux de Borjas (1985, 1995) sur données américaines. Les questions auxquelles nous essaierons de répondre dans cet article sont donc les suivantes : au-delà d'éventuels effets de composition liés à la transformation de la population immigrée dans le temps, ces changements traduisent-ils des dynamiques dans les trajectoires individuelles ? Dans quelle mesure la migration perturbe-t-elle ces trajectoires professionnelles ? La dégradation du marché du travail à partir des années 1970 a-t-elle affecté les trajectoires d'emploi des immigrés et donc remis en cause le travail comme vecteur d'intégration ? Le travail peut-il remplir ce rôle pour les femmes venues dans un contexte différent ?

Appréhender les trajectoires d'emploi sur l'ensemble de la carrière suppose toutefois de disposer d'une source longitudinale, ce qui est assez rare. L'enquête *Histoire de vie* (cf. encadré) offre justement une description précise de l'ensemble du cheminement professionnel des individus. En effet, la grille biographique autour de laquelle est construit le questionnaire relève, pour chacune des années vécues, le statut d'occupation (actif occupé, chômeur, inactif, étudiant, etc.) et la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi éventuel. Au-delà des effets de mémoire qui peuvent affecter la qualité de l'information recueillie, travailler sur des données rétrospectives implique certaines limites ou contraintes. En particulier, l'enquête renseigne sur les seules personnes présentes en France à la date de l'enquête et ignore donc toutes celles qui, venues à une époque donnée, sont depuis reparties ou décédées. Dans le cas d'une étude sur les immigrés, cette restriction pèse d'autant plus sur les analyses qu'il s'agit d'une population plus mobile géographiquement. En effet, si les départs des immigrés sont très difficiles à mesurer, une étude menée à partir de l'*Échan-*

1. Des mesures analogues ont été prises dans d'autres pays européens dès 1973 ainsi que dans certains pays d'émigration : « L'Algérie, avec laquelle la France était liée par le seul accord contraignant à suspendu, de sa propre initiative, l'émigration vers la France en septembre 1973 » (Weil, 1991).

Encadré

LA POPULATION IMMIGRÉE DANS L'ENQUÊTE HISTOIRE DE VIE

L'échantillon de l'enquête a été élaboré de façon à sur-représenter entre autres les populations immigrées et issues de l'immigration. Au final, parmi les 8 403 personnes de 18 ans ou plus enquêtées, on compte :

- 1 188 personnes immigrées, c'est-à-dire nées étrangères à l'étranger,
- 501 personnes nées en France de deux parents immigrés,
- 453 personnes nées en France dont seul un des parents est immigré.

Il convient de préciser que l'enquête a été réalisée auprès des seuls logements ordinaires et ignore de ce fait les 3,8 % des immigrés qui vivent en collectivité (maison de retraite, foyer de travailleurs, cité universitaire, etc.). Concernant les trajectoires professionnelles des immigrés, cette restriction n'est certainement pas neutre.

Une pondération visant à corriger des biais de structure liés à la non-réponse et au plan de sondage a été effectuée par la méthode du calage sur marge. Plus précisément, dans le cadre de notre étude portant sur une sous-population particulière, cette pondération a été retravaillée de façon à obtenir un profil par sexe, âge et activité des immigrés conforme à celui du recensement de 1999.

Aucune limite dans les origines et dans les âges n'a été imposée : les immigrés interrogés peuvent être considérés comme représentatifs de l'ensemble des immigrés de 18 ans ou plus résidant en logement ordinaire en 2003. La contrepartie de ce choix est que certaines origines récentes et minoritaires ne peuvent pas être analysées en tant que telles en raison de la faiblesse de leurs effectifs (notamment la Turquie ou les pays d'Afrique subsaharienne). Plus généralement, même si la sur-représentation permet d'obtenir une sous-population immigrée de taille convenable, la dispersion des origines géographiques (dispersion qui s'est accrue dans la seconde moitié du XX^e siècle) réduit considérablement les effectifs de chaque pays. Aussi, afin de pouvoir effectuer des analyses tenant compte de l'origine géographique, dont on sait qu'elle discrimine fortement les comportements des immigrés (Dayan, Échardour et Glaude, 1996), les pays ont été regroupés en quelques grandes aires géographiques sur la base de leurs effectifs et des ressemblances socio-économiques connues par ailleurs : l'Espagne et l'Italie, pays d'immigration ancienne, ont été distingués du Portugal qui, bien qu'étant un pays européen, correspond à des entrées beaucoup plus récentes et à une population au comportement atypique en termes d'intégration, notamment professionnelle (Échardour, 1996 ; Domingues dos Santos, 2005) ; les autres pays européens, communautaires ou non, ont été agrégés dans une seule catégorie ; les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) ont également été regroupés.

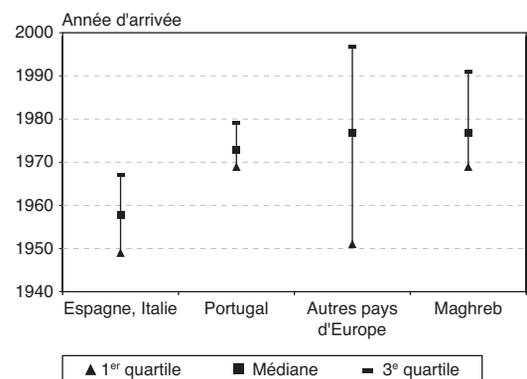
La connaissance de l'année d'arrivée confirme l'existence de vagues migratoires bien délimitées dans le temps selon les origines (cf. graphique ci-contre).

Ainsi, plus de la moitié des immigrés venus d'Espagne ou d'Italie, et encore présents en 2003, sont venus en France avant la fin des années 1950. À l'inverse, l'immigration en provenance du Maghreb s'est principalement effectuée à partir des années 1970 (la moitié des immigrés maghrébins sont arrivés en France depuis moins de 20 ans). Celle en provenance du Portugal est également relativement récente, mais présente la particularité d'être beaucoup plus concentrée dans le temps : la moitié des immigrés portugais présents en France en 2003 sont arrivés dans la seule décennie 1970-1980. Établir la chronologie des vagues migratoires à partir d'une enquête de « stock », comme l'enquête *Histoire de vie*, conduit cependant à une vision faussée de l'histoire de l'immigration puisqu'une telle enquête ne renseigne que sur les personnes résidant encore en France au jour de l'enquête et ignore celles nées ou venues en France et ayant quitté le territoire français depuis (par décès ou migration).

L'exploitation du calendrier rétrospectif d'activité

L'enquête *Histoire de vie* retrace, grâce à une grille biographique, l'ensemble de l'histoire professionnelle des individus, depuis la fin de leurs études jusqu'à la date de l'enquête. Le calendrier rétrospectif d'activité repère les années de changement de situation professionnelle et caractérise de façon relativement précise chacune de ces périodes (statut et qualification du poste occupé ou type d'inactivité). En outre, une biographie résidentielle énumérant les lieux de vie de l'individu permet entre autres de connaître, pour les personnes nées à l'étranger, leur première année de séjour en France. Un tel outil reste assez rare dans les enquêtes auprès des ménages qui souvent ne s'intéressent qu'à la situation des individus à un instant

Période d'arrivée en France des immigrés selon leur pays d'origine



Lecture : parmi les immigrés originaires d'Espagne ou d'Italie et présents en France en 2003, 25 % sont arrivés avant 1949, 50 % avant 1958 et 75 % avant 1967.

Champ : immigrés âgés de 18 ans et plus.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003. →

tillon démographique permanent montre que les départs du territoire sont loin d'être négligeables : 18 % des immigrés arrivés avant 1962 ont quitté la France entre 1968 et 1975 et 17 % l'ont fait dans la période 1975-1982 (Insee, 1999). Dès lors, travailler sur des données collectées auprès d'une population présente à une date donnée pour étudier des phénomènes passés, et en particulier comparer des comportements entre différentes périodes, invite à une certaine prudence. En effet, il est raisonnable de penser que les retours dans le pays d'origine s'effectuent de façon sélective, non aléatoire par rapport au comportement étudié. Dans le cas des parcours professionnels, il est toutefois difficile de prévoir le sens et l'ampleur de ces biais : on peut tout aussi bien imaginer que les personnes ayant réussi professionnellement tendent plus à repartir vers leur pays d'origine que l'inverse. En outre, la plus ou moins grande réussite professionnelle en France peut jouer non seulement sur le volume des retours, mais aussi sur la rapidité avec laquelle ces derniers interviennent. On peut penser qu'une insertion professionnelle infructueuse entraînera plutôt un retour précoce, tandis qu'une insertion professionnelle stable se traduira par des retours en fin de vie active, au moment de la retraite. Si dans le cas de données de panel, où des personnes sont interrogées de façon répétée dans le temps, nous connaissons certaines caractéristiques des personnes perdues au fil des interrogations, dans le cas de données rétrospectives, collectées auprès de la population présente à une date donnée, tel n'est pas le cas. Ce biais ne peut donc pas être corrigé, même partiellement.

L'article étudie les trajectoires professionnelles des immigrés selon deux angles. Dans un premier temps, nous nous intéressons aux seuls immigrés arrivés à l'âge adulte, c'est-à-dire après la fin de leurs études, et regardons l'incidence de la migration sur leurs parcours professionnels en comparant notamment leur statut d'emploi avant et après la migration (cf. les travaux de McAllister, 1995, par exemple). Dans un deuxième temps, nous considérons l'ensemble des immigrés, y compris ceux arrivés avant la fin de leurs études, ainsi que les non-immigrés et comparons leur temps d'accès à l'emploi et, pour ceux qui ont accédé à l'emploi, leurs chances de connaître une mobilité professionnelle ascendante.

Plus de la moitié des immigrés ayant fini leurs études avant leur venue en France travaillaient avant de partir

En 2003, parmi les immigrés arrivés adultes, c'est-à-dire après la fin de leurs études (cf. encadré), plus de la moitié (56 %) étaient en emploi ou dans une situation professionnelle instable l'année précédant leur départ pour la France, plus d'un quart étaient inactifs ou chômeurs (2), essentiellement des femmes, et près d'un sur six achevaient leurs études. Une grande partie des immigrés présents en France en 2003 étaient donc déjà en emploi dans leur pays d'origine.

2. Le concept de chômage étant souvent mal défini dans les pays d'origine et la frontière entre inactivité et chômage étant de ce fait incertaine, les deux états ont été à ce stade regroupés.

Encadré (suite)

donné ou ne relèvent que certaines dates marquantes du parcours professionnel (âge de fin d'études, âge au premier emploi, etc.). La grille biographique a été conçue de façon à limiter au maximum les aléas de datation et les oublis : les personnes enquêtées étaient invitées à renseigner parallèlement leurs différents parcours de vie (résidentiels, familiaux, professionnels...), la datation de certains événements marquants devant aider l'individu à positionner la survenue d'autres événements.

Malgré la richesse des informations recueillies, les données restent assez frustes dans la mesure où le pas temporel du calendrier est l'année. Les durées sont donc définies par des différences de millésimes. Si deux événements interviennent la même année, il est impossible de connaître l'ordre exact de leur réalisation. Nous avons alors adopté certaines conventions. Ainsi, il a été considéré que les personnes pour lesquelles l'année de fin d'études correspondait avec l'année

d'arrivée en France avaient terminé leurs études avant de venir en France. Leur statut d'occupation juste avant la migration est donc étudiant. De même, si un changement professionnel est intervenu la même année que la migration, on considère qu'il a eu lieu après.

Concernant la situation d'emploi, la grille biographique distingue, à l'échelle de l'année, trois situations : la succession d'emplois différents, l'alternance entre emploi et inactivité ou chômage au cours de la même année (ces deux états sont regroupés ici sous le terme d'« instabilité ») et l'occupation d'un même et seul emploi au cours de l'année (état dénommé ici « emploi »). Dans la plupart de nos analyses, notamment pour celles sur les temps d'accès à l'emploi, nous nous limitons à ce dernier état. C'est également le cas pour la partie sur la mobilité professionnelle puisque que seules les périodes d'emploi d'au moins une année donnent lieu à une description de la catégorie socioprofessionnelle occupée.

Ces proportions cachent des différences très marquées : 71 % des hommes étaient en emploi juste avant leur départ pour la France, contre seulement 42 % des femmes. De plus, pour les hommes et les femmes, ce ne sont pas les mêmes caractéristiques individuelles qui jouent sur la situation d'emploi antérieure à la migration. Pour les hommes venus à l'âge adulte et qui n'étaient pas étudiants l'année de leur départ, le fait d'être en emploi avant le départ pour la France dépend essentiellement de l'âge auquel ils ont quitté leur pays (et ce de façon croissante) et de l'époque de leur migration. À l'âge à l'arrivée, pays d'origine, situation de famille et âge de fin d'études comparables, ceux qui sont arrivés en France à partir de 1974 étaient moins souvent en emploi avant leur départ. La situation professionnelle des femmes est en revanche fortement liée à leur pays d'origine et à leur situation de famille. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les immigrées venues des pays du Maghreb travaillaient moins souvent que les autres avant leur venue en France. Une étude portant sur les seules immigrées du Portugal et réalisée à partir de l'enquête *Mobilité géographique et Insertion sociale (Mgis)* (3) mettait déjà en évidence que la « grande majorité des Portugaises venues en France après l'âge de 15 ans avaient un emploi au Portugal avant leur départ » (Condon, 2000). De plus, avoir formé un couple, et plus encore une famille, pèse négativement sur leurs chances d'occuper un emploi dans leur pays d'origine. Enfin, alors que pour les hommes la situation d'emploi ne dépend pas du niveau scolaire atteint, pour les femmes, avoir poursuivi des études longues (jusqu'à 19 ans ou au-delà) augmente significativement leurs chances d'avoir été en emploi.

La migration : une rupture professionnelle forte pour les femmes

La migration est souvent source de changement dans l'histoire professionnelle. Ainsi, parmi les immigrés ayant quitté leur pays après la fin de leurs études et qui n'étaient pas étudiants l'année de leur départ, plus du tiers ont changé de statut d'occupation lors de leur arrivée en France. Ces changements correspondent au passage entre les états suivants : emploi, instabilité professionnelle, chômage, retraite et inactivité (y compris reprises d'études). Les trajectoires les plus fréquentes sont le passage de l'emploi vers l'inactivité ou les études (46 % des changements de statut) et la transition inverse, de l'inactivité vers l'emploi (19 %). En outre, un nombre non négligeable de changements s'effectue au sein

de l'emploi : un immigré sur cinq arrivé à l'âge adulte est resté en emploi, mais a changé de catégorie socioprofessionnelle. Autrement dit, dans près de quatre cas sur dix, les immigrés en emploi avant et après la migration ont changé de catégorie socioprofessionnelle à leur arrivée en France. La migration modifie profondément la structure des emplois occupés par les immigrés : la part de ceux qui étaient agriculteurs, artisans-commerçants ou cadres diminue fortement tandis que celle des ouvriers progresse de 20 points, passant de 40 % à 60 %.

Les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir connu un changement de situation sur le marché du travail lors de leur arrivée en France : pour près des deux tiers d'entre eux, la migration a entraîné soit un changement de statut d'occupation, soit un changement de catégorie socioprofessionnelle ; ce n'est le cas que de la moitié des femmes (62 % contre 46 %). Cela tient en partie au fait que les hommes étaient plus souvent en emploi dans leur pays d'origine et qu'une partie de ces changements de situation professionnelle se réalise au sein de l'emploi (4) : parmi les personnes en emploi dans leur pays, 63 % des hommes ont connu un changement, de statut ou de catégorie socioprofessionnelle, à leur arrivée en France, contre 74 % des femmes. Mais les différences entre hommes et femmes sont avant tout qualitatives : pour les hommes, il s'agit principalement d'un changement au sein de l'emploi (dans les deux tiers des cas, le changement ne correspond qu'à un changement de catégorie socioprofessionnelle) alors que pour les femmes, il s'agit majoritairement d'un changement de statut d'occupation, vers l'inactivité en particulier : 55 % des femmes en emploi sont devenues inactives, reprises d'études incluses, à leur arrivée en France. L'accès à l'emploi des femmes qui étaient inactives dans leur pays d'origine ne suffit pas à compenser le retrait massif du marché du travail de celles qui étaient actives : seules 20 % des femmes inactives accèdent à un emploi l'année de leur installation en France (cf. graphique I). Au final, si la part d'hommes immigrés qui occupent un emploi varie peu avant et après la migration, celle des femmes passe de 42 % à 29 %. Non seulement les femmes sont moins nombreuses à se maintenir en emploi à leur arrivée en France,

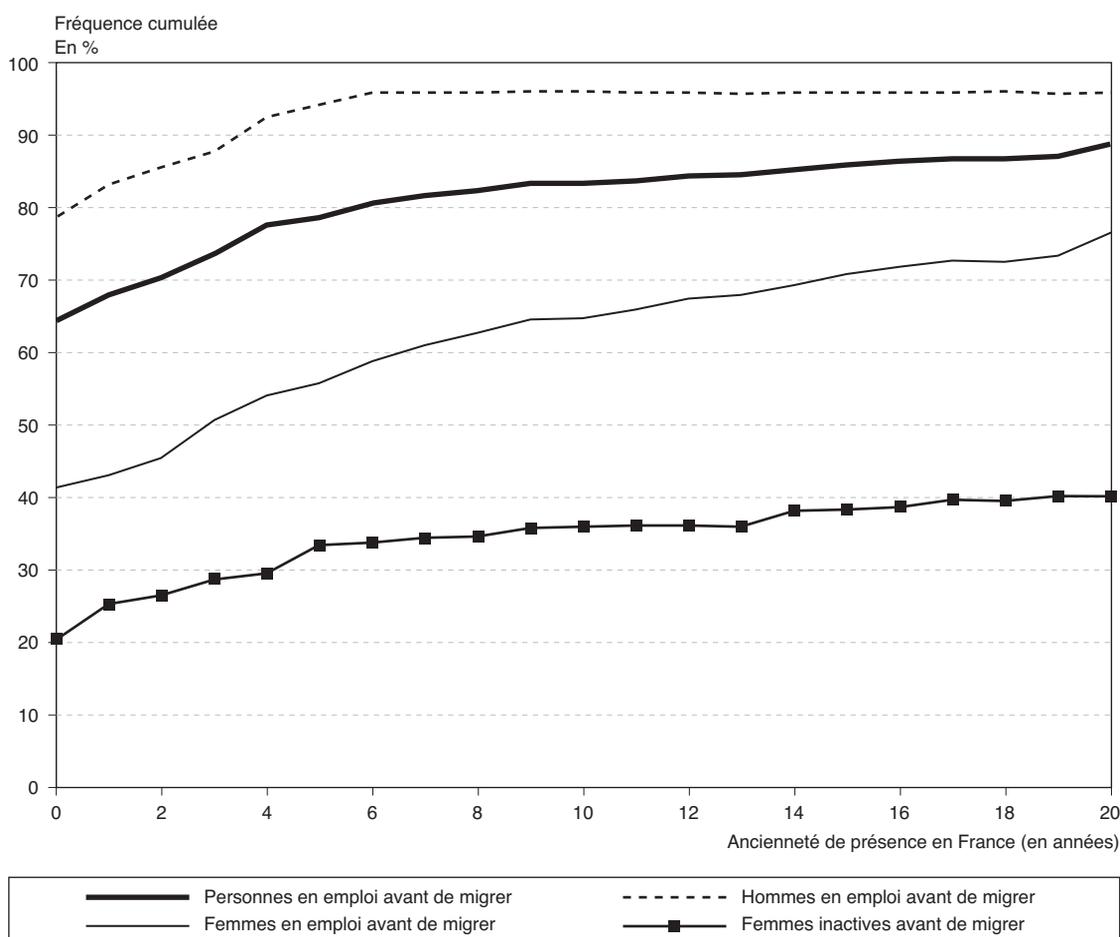
3. L'enquête Mgis, réalisée par l'Insee et l'Ined en 1992, avait pour objectif de mesurer le degré d'intégration de la population immigrée. Elle comportait un sous-échantillon d'environ 12 500 immigrés représentatifs de certains pays et tranches d'âge.

4. Un tiers des changements de la situation sur le marché du travail se sont en effet réalisés au sein de l'emploi et donc traduits par un changement de catégorie socioprofessionnelle.

mais cet inégal retour à l'emploi perdure dans le temps. En effet, la proportion de personnes qui accèdent à nouveau à un emploi s'élève continuellement au fil du séjour en France, mais ce retour à l'emploi ne s'effectue pas au même rythme, ni même avec la même ampleur pour les hommes et pour les femmes. Après six ans de vie en France, la quasi-totalité des hommes en emploi avant leur départ ont retrouvé une activité professionnelle en France (96 %). À cette même date, ce n'est le cas d'à peine six anciennes actives sur dix. Même après une très longue durée de résidence, c'est un peu plus d'une femme immigrée sur cinq qui n'a toujours pas repris d'activité professionnelle en France. L'accès à l'emploi des anciennes inactives progresse, mais dans des proportions faibles : moins de la moitié accéderont à l'emploi.

Cet impact différencié de la migration peut renvoyer à des motifs de migration différents entre hommes et femmes. En simplifiant les choses, on peut avancer l'idée que pour les hommes, l'emploi serait au cœur du projet migratoire, alors que pour les femmes, la migration répondrait, au moins pour une partie d'entre elles, à des préoccupations familiales : elles viendraient rejoindre ou accompagner un promis ou un époux (Tribalat, 1996). En effet, elles ont plus souvent que leurs homologues masculins formé un couple avant leur arrivée en France (Borrel et Tavan, 2003). L'enquête *Mgis* de 1992 recueille les motifs de migration des immigrés résidant en France à cette date et indique que si la très grande majorité des hommes immigrés sont venus en France pour le travail, ce sont essentiellement des raisons familiales qui ont

Graphique I
Durée d'accès à l'emploi après l'arrivée en France selon la situation d'emploi avant la migration



Lecture : résultats issus d'une estimation non paramétrique de la durée entre l'arrivée en France et le premier emploi. La fréquence cumulée est le complément à 1 de la fonction de survie laquelle mesure la probabilité de n'avoir pas encore occupé un emploi à la date *t*. La fonction de survie est ici estimée à l'aide de la méthode actuarielle (*life-table method*), privilégiée lorsque les échantillons sont de taille importante et que les échéances sont grossières (Lelièvre et Bringé, 1998).

20 % des femmes inactives avant de migrer ont trouvé un emploi l'année de leur arrivée en France. Dix ans après, 36 % ont accédé à un emploi, qu'elles l'occupent encore ou non à cette date.

Champ : immigrés ayant fini leurs études avant de migrer.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

motivé la migration des femmes. Dans le cas de l'Algérie par exemple, 84 % des hommes arrivés après l'âge de 18 ans sont venus pour le travail (19 % pour des raisons familiales) et 92 % des femmes sont venues rejoindre leur famille (4 % pour le travail). Même lorsque le travail est un motif important de migration pour les femmes, il reste secondaire par rapport aux raisons familiales : parmi les immigrées du Portugal, 43 % disent avoir migré pour le travail, mais 84 % évoquent le regroupement familial. La situation familiale dans le pays d'origine a d'ailleurs une influence très marquée sur les chances des femmes de trouver ou de retrouver un emploi. À l'âge au départ, pays d'origine, période d'arrivée, expérience professionnelle passée et âge de fin d'études comparables, les femmes qui sont en union ou qui ont déjà eu un enfant ont des chances nettement diminuées de retrouver un emploi l'année de leur arrivée en France. Avoir formé une famille avant la migration a une incidence plus durable : même après une ancienneté de présence en France importante, cela continue à peser négativement sur les chances d'accès à l'emploi. L'influence de la formation d'une union avant la migration sur les trajectoires professionnelles futures peut s'expliquer par le pic de fécondité observé pour les femmes immigrantes dans l'année qui suit leur arrivée en France (Toulemon et Mazuy, 2005). Or les femmes interrompent souvent leur activité professionnelle à la naissance d'un enfant, notamment lorsqu'elles occupent des emplois peu qualifiés (Méda, Wierink et Simon, 2003), ce qui est le cas de nombre de femmes immigrées.

Arrivée en France et retour à l'emploi : l'importance des effets de période

L'impact de la migration sur les parcours professionnels n'est pas de même ampleur selon la période d'arrivée en France. Ainsi, pour les immigrés arrivés en 1973 ou avant, la migration n'introduit que peu de rupture dans l'histoire professionnelle : lorsqu'ils sont en emploi avant de migrer, ils le restent dans huit cas sur dix dès leur première année en France et cette part progresse jusqu'à atteindre 90 % après dix ans de résidence en France. À l'inverse, parmi les immigrés arrivés dans les trente dernières années, à peine plus de la moitié de ceux qui avaient un emploi avant de migrer en occupent encore un l'année suivant leur venue. Et même si ce retour à l'emploi s'effectue à un rythme soutenu, il reste limité : cinq ans après l'arrivée en France, c'est encore moins des trois quarts

qui ont retrouvé un emploi ; dix ans après, c'est le cas de huit sur dix (cf. graphique II).

L'interprétation de l'impact de la période d'arrivée sur les comportements d'emploi des immigrés n'est pas aisée dans la mesure où le début des années 1970 marque un double changement : la fin de la période de forte croissance a été concomitante avec la fin de l'immigration du travail laquelle s'est traduite par un renouvellement profond des flux migratoires (changement dans les motifs, féminisation des flux, etc.) (5). Ces effets de période pourraient ainsi refléter seulement des différences sexuées dans les comportements de reprise d'activité dans la mesure où les hommes sont sur-représentés dans les arrivées anciennes d'actifs immigrés : ils représentent 69 % des immigrés arrivés avant 1974, contre 56 % de ceux arrivés après. Cependant, à sexe, âge à la migration, pays d'origine, situation familiale antérieure et âge de fin d'études identiques, le fait de se maintenir en emploi l'année d'arrivée en France reste positivement lié au fait d'être arrivé avant 1974, et ceci aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Dès lors qu'on se place dans une perspective temporelle plus longue, cet effet devient toutefois non significatif. S'ils ne tiennent pas à un changement dans la structure par sexe des nouveaux arrivants, ces effets de période peuvent s'expliquer, pour les hommes au moins, par un changement dans les motifs de venue en France (Tribalat, 1996). En effet, d'après l'enquête *Mgis*, à pays d'origine donné, les hommes immigrés arrivés à l'âge adulte après 1973 affirment nettement moins souvent que les autres être venus pour des raisons professionnelles. Par exemple, parmi les immigrés algériens ayant migré à l'âge adulte et encore présents en France en 1992, 88 % de ceux venus en 1973 ou avant sont venus pour travailler, contre seulement 59 % de ceux arrivés après cette date. Ils évoquent à l'inverse plus souvent des raisons familiales. Pour les femmes en revanche, il n'existe aucune différence notable dans les motifs d'immigration selon la période d'arrivée en France.

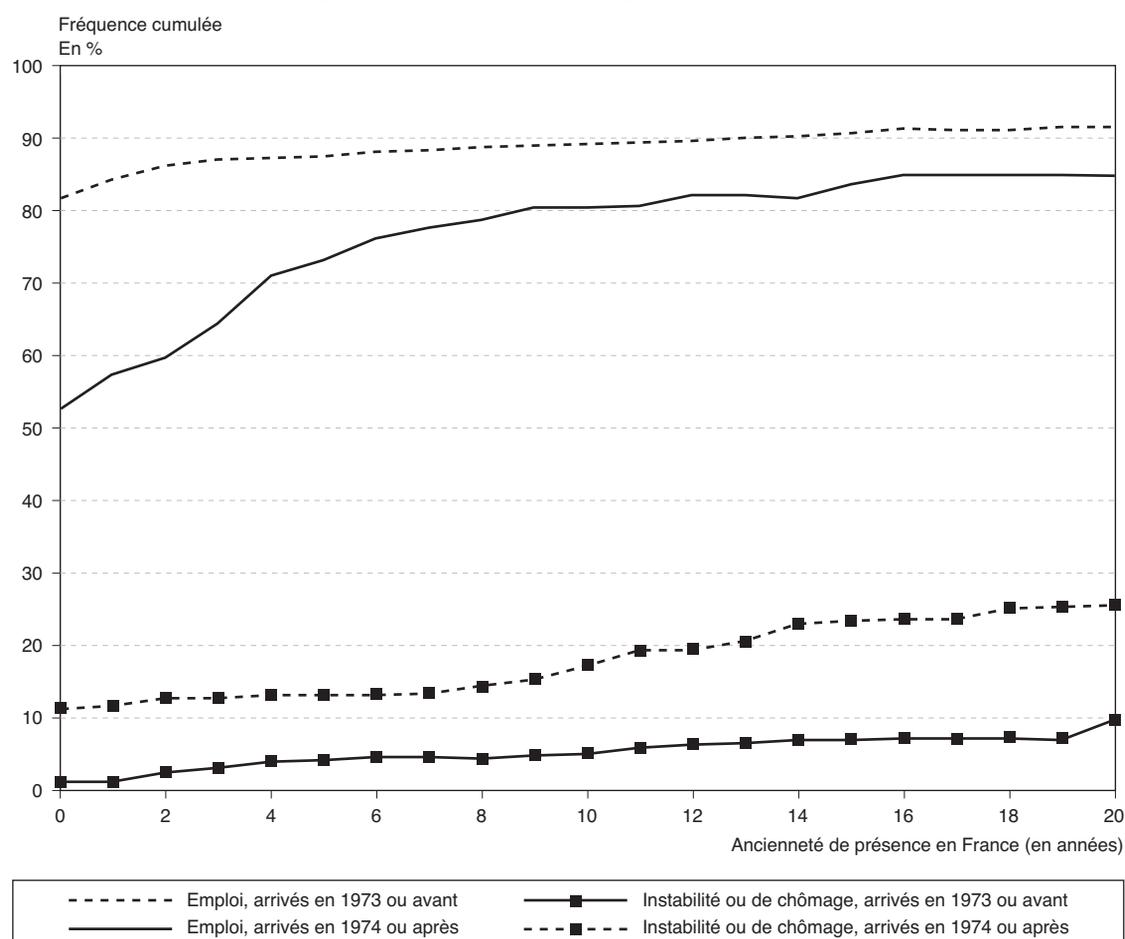
5. De plus, les biais de sélection déjà soulignés jouent particulièrement lorsque les immigrés sont comparés selon leur période d'arrivée : on peut imaginer que les personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle repartent, vers leur pays ou un autre pays, dans leurs premières années de résidence en France. Ceci tendrait à surestimer l'accès à l'emploi des arrivées les plus anciennes. Pour neutraliser ce biais, nos analyses ont été systématiquement reproduites sur le champ plus restreint des immigrés présents depuis au moins cinq ans. Nos conclusions en ressortent confirmées.

L'incidence de la période d'arrivée sur l'accès à l'emploi des immigrés arrivés à l'âge adulte semble toutefois traduire également un effet de période à proprement parler : dans un contexte économique dégradé où les emplois sont plus rares, l'insertion professionnelle des immigrés est rendue plus difficile. En effet, non seulement l'accès à l'emploi est retardé pour les arrivées les plus récentes, mais la proportion de ceux qui connaissent instabilité professionnelle ou chômage est également plus élevée. Parmi les immigrés en emploi avant leur départ, 1 % de ceux arrivés avant 1974 sont dans cette situation l'année de leur installation en France, contre 11 % de ceux arrivés en 1974 ou après (cf. graphique II). L'impact de ce retournement économique a été d'autant plus marqué pour les immigrés que leur venue en France, lors de la période de croissance, répondait en grande partie à des initiatives patronales, d'abord dans le

cadre de la Société générale d'immigration, puis en marge de l'Office national d'immigration (Noiriel, 1988). Comme l'affirment Richard et Tripier (1999), « le principal acteur de la politique d'immigration [était alors] sans conteste le patronat », ce qui assurait un emploi immédiat aux nouveaux venus par cette filière. La crise et la montée du chômage ont rendu le recours à l'immigration moins nécessaire.

Les immigrés arrivés en France après la fin de leurs études présentent une histoire particulière dans la mesure où ils ont été socialisés en grande partie dans un autre pays. Pour eux, plus que pour les autres, la migration constitue une rupture forte dans leur histoire familiale et professionnelle. Bien que majoritaires parmi les immigrés résidant en France, ils n'en constituent pas la totalité : 37 % des immigrés présents en 2003 sont arrivés enfants, dans le cadre

Graphique II
Formes d'activité des immigrés en emploi avant de migrer selon leur période d'arrivée en France



Lecture : résultats issus d'une estimation non paramétrique de la durée entre l'arrivée en France et le premier emploi ou la première période de chômage ou d'instabilité.

82 % des immigrés en emploi avant de migrer et arrivés en France avant 1974 étaient en emploi l'année de leur venue en France ; 87 % avaient accédé à un emploi dans les 3 ans suivant leur arrivée.

Champ : immigrés en emploi avant de migrer.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

de l'immigration familiale (6). Comment se déroule l'histoire professionnelle de l'ensemble des immigrés présents en France, c'est-à-dire y compris ceux arrivés jeunes ? Quels sont en particulier les temps d'accès à l'emploi à partir de l'entrée sur le marché du travail français ? L'entrée sur le marché du travail est définie comme la date à partir de laquelle les individus sont disponibles pour travailler : il s'agit de l'année suivant la fin de leurs études (7) ou leur service militaire quel que soit leur statut d'activité cette année-là (actif occupé, inactif, etc.) (8). Pour les immigrés, dans la mesure où c'est leur trajectoire sur le marché du travail français qui nous intéresse, l'entrée sur le marché du travail sera l'année la plus récente entre la fin de leurs études ou de leur service militaire et leur arrivée en France.

Les différences de parcours entre les immigrés et le reste de la population sont plus marquées pour les femmes

Être immigré semble avoir une influence limitée sur l'insertion professionnelle des hommes. Certes, à leur arrivée sur le marché du travail français, les hommes immigrés sont moins nombreux que les autres à accéder à un emploi, mais occuper un emploi reste, pour tous, l'état majoritaire : 77 % des hommes immigrés accèdent à un emploi dès leur première année sur le marché du travail français, contre 86 % des hommes non immigrés (cf. graphique III-A). La situation d'emploi des immigrés au début de leur vie professionnelle en France semble assez peu liée à leur expérience professionnelle antérieure : les taux d'emploi ne varient guère entre ceux qui sont arrivés avant ou après la fin de leurs études, avec ou sans expérience professionnelle, et ils sont toujours inférieurs à ceux observés pour la population non immigrée. En particulier, même ceux qui ont acquis une expérience professionnelle avant la migration sont pénalisés par rapport aux non-immigrés. La moindre proportion d'immigrés en emploi ne tient pas à leur plus faible niveau d'éducation, ni même à l'âge ou à la date où ils se sont présentés sur le marché du travail français : lorsque l'on tient compte de l'ensemble de ces variables, leur situation reste plus défavorable. Toutefois, au-delà d'une certaine ancienneté sur le marché du travail français, la quasi-totalité des hommes, immigrés ou non, ont occupé, à un moment donné de leur carrière, un emploi. Après deux ans de présence sur le marché du travail, les immigrés qui avaient déjà travaillé avant leur venue en France ont, toutes choses

égales par ailleurs, des chances égales à celles des non-immigrés d'avoir occupé un emploi. Il faut attendre davantage de temps pour ceux arrivés sans expérience professionnelle, avant ou après la fin de leurs études. Le faible taux d'emploi initial des hommes immigrés résulte non pas d'une plus forte exposition au chômage ou à l'instabilité professionnelle, mais d'une inactivité plus fréquente. Dans le plus long terme en revanche, il semble qu'à âge de fin d'études et période d'arrivée comparables, les immigrés connaissent davantage que les autres des périodes de chômage ou d'instabilité professionnelle.

Pour les femmes en revanche, la situation d'emploi à l'entrée sur le marché du travail diffère très fortement entre les non-immigrées et les immigrées et parmi ces dernières, d'importantes variations existent selon qu'elles ont ou non achevé leurs études avant de migrer et selon leur expérience professionnelle antérieure (cf. graphique III-B). Deux groupes s'opposent nettement : d'une part, celles qui ont effectué une partie ou la totalité de leurs études en France et, d'autre part, celles qui avaient achevé leurs études avant de migrer. Les premières ont, à leur entrée sur le marché du travail, un comportement d'emploi proche de celui des non-immigrées : elles sont majoritairement en emploi (69 %, contre 78 % pour les non-immigrées). À l'inverse, moins du tiers des femmes ayant achevé leurs études avant de migrer occupent un emploi l'année de leur arrivée sur le marché du travail français. Cela ne traduit pas seulement le plus haut niveau d'éducation des immigrées ayant effectué tout ou partie de leur scolarité en France (9) : à âge de fin d'études, période et âge d'entrée sur le marché du travail comparables, l'effet persiste. De plus, les écarts importants qui se créent entre immigrées et non-immigrées se maintiennent dans le temps, même après de nombreuses années d'ancienneté sur le marché du travail. Dix ans après leur entrée sur le marché du travail français, les immigrées arrivées en France après la fin de leurs études et sans expérience professionnelle ont encore deux

6. L'enquête Étude de l'Histoire Familiale, réalisée en 1999 auprès d'un échantillon de grande taille, donne une estimation relativement proche (35,4 %).

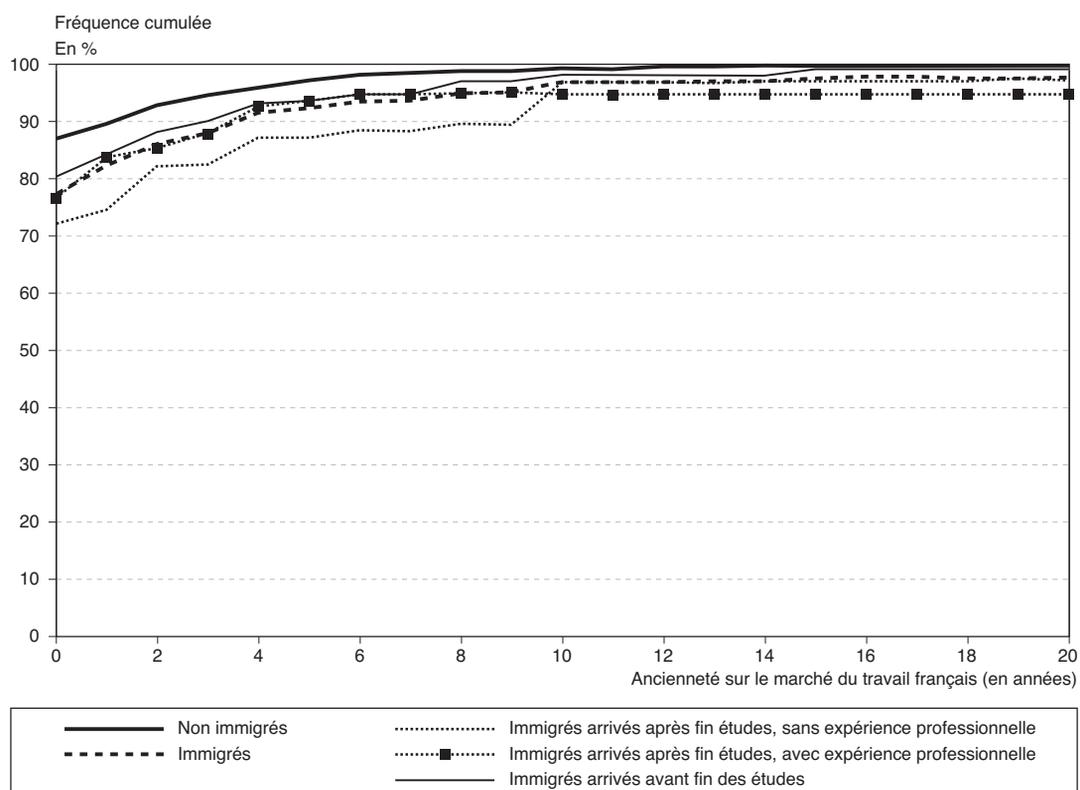
7. Les personnes encore en études initiales, peu nombreuses dans l'échantillon, ne sont pas prises en compte dans l'analyse.

8. Il nous est impossible de distinguer dans les années d'études celles qui correspondent à des « études contraintes », conséquence de l'impossibilité de trouver un emploi, et qui s'apparenteraient davantage à de l'inactivité (Béduvé et Germe, 2003).

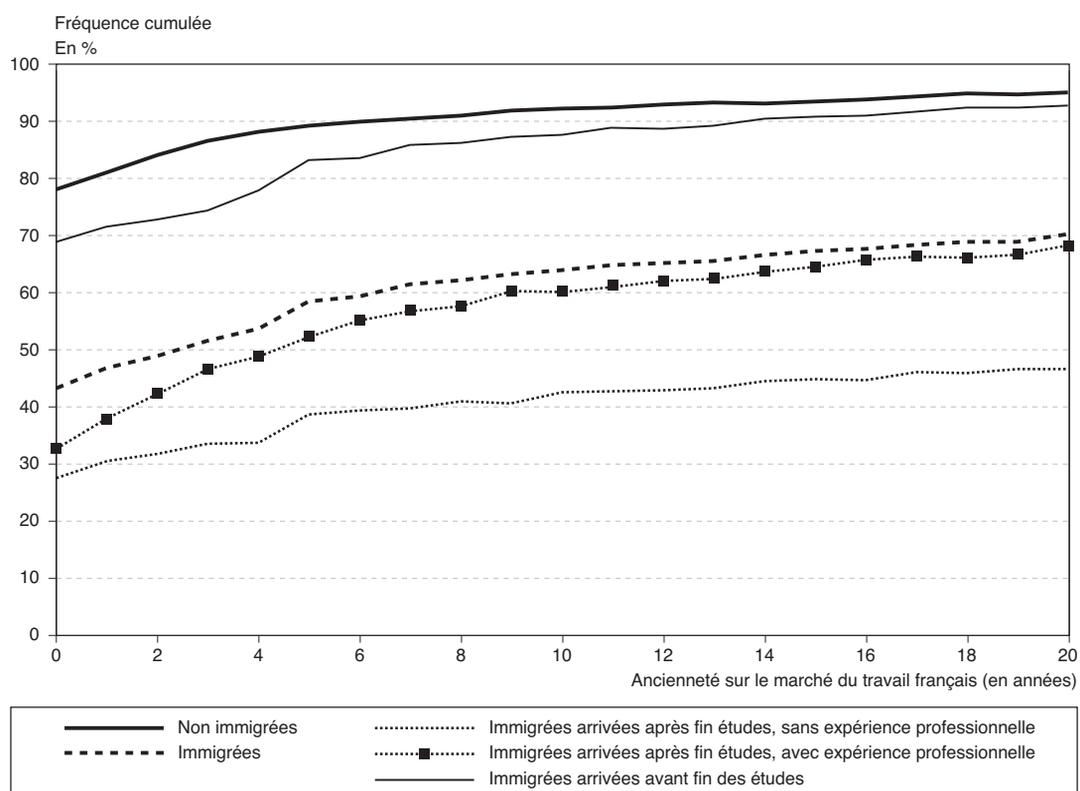
9. Leur âge moyen de fin d'études s'élève à 20,9 ans, contre 16,3 ans pour celles arrivées après leurs études et sans expérience professionnelle et 17,1 ans pour celles qui avaient déjà travaillé avant de quitter leur pays.

Graphique III
Durée d'accès à l'emploi des immigrés et des non-immigrés

A - Hommes



B - Femmes



Lecture : résultats issus d'une estimation non paramétrique de la durée entre l'arrivée sur le marché du travail français et le premier emploi.
Champ : personnes ayant fini leurs études initiales.

Source : enquête Histoire de vie - Construction des identités, Insee, 2003.

fois moins souvent que les non-immigrées, ou même que les immigrées arrivées avant la fin de leurs études, accédé à un emploi. Le faible taux d'emploi des femmes immigrées arrivées à l'âge adulte renvoie plus généralement à leur retrait massif du marché du travail. En effet, comparativement aux femmes non immigrées ou à celles arrivées en France avant la fin de leurs études, leurs risques de connaître le chômage ou une période d'instabilité professionnelle sont aussi plus faibles. Ce n'est donc pas tant les formes de participation au marché du travail (emploi, chômage ou instabilité), mais bien la seule participation ou non qui les distingue. Ainsi, près de la moitié des femmes immigrées venues en France après la fin de leurs études et n'ayant jamais travaillé par le passé ont été continuellement inactives, contre seulement 4 % des non-immigrées et 6 % des immigrées ayant poursuivi au moins une partie de leur scolarité en France. La situation sur le marché du travail des femmes immigrées arrivées à l'âge adulte doit être mise en regard avec leur projet migratoire : l'emploi ne constituait un motif de migration que pour une faible partie d'entre elles. Toutefois, après quelques années de résidence en France, travailler semble être une aspiration également partagée par les immigrées et les non-immigrées. L'enquête *Emploi* de 2002 indique en effet que parmi les femmes au foyer âgées de moins de 60 ans, les immigrées sont aussi nombreuses que les non-immigrées à souhaiter travailler (respectivement 11 % et 12 %). L'éloignement initial du marché du travail de ces femmes venues dans le cadre du regroupement familial se maintient par la suite bien qu'une partie d'entre elles expriment le souhait de travailler.

Le parcours professionnel des immigrés dépend notamment du pays d'origine

Si la prise en considération du genre et de l'expérience professionnelle antérieure à la migration permet de rendre compte d'une partie des écarts entre les immigrés et le reste de la population, elle ne peut suffire à comprendre entièrement la différence des parcours individuels. Pour pouvoir saisir davantage la diversité des parcours au sein des immigrés, il convient de reprendre les analyses précédentes sur la seule population des immigrés et d'ajouter, en plus des caractéristiques générales de différenciation (âge de fin d'études, âge et période d'arrivée sur le marché du travail), des variables spécifiques aux immigrés. Il en ressort une forte hétérogénéité au sein des immigrés, hétérogénéité plus marquée pour les femmes (cf. tableau 1).

Les comportements d'emploi des hommes immigrés sont relativement homogènes. En particulier, le résultat selon lequel l'accès à l'emploi des hommes immigrés ne dépend pas de leur expérience professionnelle antérieure à la migration se confirme : il n'y a pas de différences entre les hommes immigrés, qu'ils soient venus avant ou après la fin de leurs études, avec ou sans expérience professionnelle. Néanmoins, être originaire d'Espagne, d'Italie ou du Portugal a, toutes choses égales par ailleurs, une incidence positive sur leurs chances d'accéder à un emploi dès la première année sur le marché du travail français. Pour les femmes immigrées, une plus grande variabilité des comportements individuels est observée. En effet, leur situation professionnelle à l'entrée sur le marché du travail français, évaluée par le fait d'être en emploi, dépend non seulement de leur pays d'origine (là encore, venir de la péninsule ibérique ou de l'Italie plutôt que du Maghreb joue positivement sur les chances d'être en emploi (10)) (Condon, 2000 ; Domingues dos Santos, 2005), mais aussi de la formation d'un couple dans son pays et de l'expérience professionnelle acquise. Qu'elles aient travaillé ou non dans leur pays, les femmes qui avaient débuté une vie de couple avant la migration sont nettement plus éloignées de l'emploi, même si pour les femmes qui ont formé un couple avant de venir en France, le fait d'avoir une expérience professionnelle augmente leurs chances d'accéder à l'emploi. L'empreinte des caractéristiques individuelles demeure relativement marquée au fil du parcours en France : même après dix ans de parcours, la situation familiale à l'arrivée ou le pays d'origine continuent à déterminer les comportements d'emploi des femmes immigrées. À travers l'accès à l'emploi, c'est là encore l'accès au marché du travail que l'on observe. En effet, pour les femmes, les différences les plus fortes n'existent pas dans les formes que prend l'emploi, mais en amont, dans la participation ou non au marché du travail. Ce sont les mêmes caractéristiques individuelles qui jouent sur le fait plus général de participer au marché du travail. Cependant, la langue parlée par les parents pendant l'enfance, sans influence sur le fait d'accéder à l'emploi, joue, toutes choses égales par ailleurs, sur les chances d'avoir été continuellement inactives : n'avoir été élevée que dans une langue étrangère favorise l'inactivité. La langue parlée pendant l'enfance peut traduire l'effet

10. Il convient de remarquer que l'impact du pays d'origine provient essentiellement des immigrées arrivées avant la fin de leurs études. Pour les immigrées arrivées après, l'effet du pays d'origine diminue très fortement lorsque l'on tient compte de leur histoire professionnelle et familiale antérieure.

Tableau 1
Accès à l'emploi des immigrés au fil de leur carrière professionnelle en France
Régressions logistiques

A – Hommes

	Avoir accédé à un emploi en...					
	... t_0		... $t_0 + 2$... $t_0 + 5$	
	N = 525		N = 513		N = 487	
	coeff	signif	coeff	signif	coeff	signif
Histoire professionnelle et familiale avant la migration						
Arrivé après les études, sans expérience professionnelle, union ou enfant avant	- 0,30	n.s.	- 0,28	n.s.	- 0,82	n.s.
Arrivé après les études, sans expérience professionnelle, pas d'union ni d'enfant avant	- 0,13	n.s.	0,28	n.s.	0,09	n.s.
Arrivé après les études, avec expérience professionnelle, union ou enfant avant	- 0,19	n.s.	0,12	n.s.	0,99	n.s.
Arrivé après les études, avec expérience professionnelle, pas d'union ni d'enfant avant	0,31	n.s.	0,88	n.s.	1,65	
Arrivé avant fin des études	Réf.		Réf.		Réf.	*
Pays de naissance						
Espagne, Italie	1,30	***	0,99	*	0,96	n.s.
Portugal	0,95	*	1,56	**	1,79	*
Autres pays d'Europe	- 0,19	n.s.	0,19	n.s.	0,33	n.s.
Maghreb	Réf.		Réf.		Réf.	
Autres pays	0,08	n.s.	0,59	n.s.	0,94	*
Langue parlée pendant l'enfance						
Français, associé ou non à une autre langue	Réf.		Réf.		Réf.	
Langue étrangère seulement	- 0,08	n.s.	0,08	n.s.	- 0,29	n.s.

B – Femmes

	Avoir accédé à un emploi en...							
	... t_0		... $t_0 + 2$... $t_0 + 5$... $t_0 + 10$	
	N = 632		N = 623		N = 603		N = 545	
	coeff	signif	coeff	signif	coeff	signif	coeff	signif
Histoire professionnelle et familiale avant la migration								
Arrivé après les études, sans expérience professionnelle, union ou enfant avant	- 2,94	***	- 2,89	***	- 2,91	***	- 2,67	***
Arrivé après les études, sans expérience professionnelle, pas d'union ni d'enfant avant	- 0,12	n.s.	- 0,04	n.s.	- 0,29	n.s.	- 0,59	n.s.
Arrivé après les études, avec expérience professionnelle, union ou enfant avant	- 1,85	***	- 1,77	***	- 1,77	***	- 1,32	***
Arrivé après les études, avec expérience professionnelle, pas d'union ni d'enfant avant	- 0,11	n.s.	- 0,01	n.s.	0,43	n.s.	1,31	*
Arrivé avant fin des études	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Pays de naissance								
Espagne, Italie	0,65	**	0,76	**	0,61	*	0,96	***
Portugal	0,83	**	0,96	***	0,96	***	1,39	***
Autres pays d'Europe	0,49	n.s.	0,60	*	0,48	n.s.	0,75	**
Maghreb	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Autres pays	0,15	n.s.	0,31	n.s.	0,41	n.s.	1,25	***
Langue parlée pendant l'enfance								
Français, associé ou non à une autre langue	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Langue étrangère seulement	- 0,12	n.s.	- 0,05	n.s.	- 0,10	n.s.	- 0,15	n.s.

Lecture : t_0 représente la date d'entrée sur le marché du travail français.

L'âge et la période d'arrivée sur le marché du travail français, ainsi que l'âge de fin d'études, ont également été introduits dans ces régressions.

Le comportement étudié étant partagé par la quasi-totalité des hommes à partir de 10 ans d'ancienneté, le modèle ne peut être estimé pour une telle ancienneté.

Des régressions réalisées à champ constant, c'est-à-dire sur la sous-population des personnes ayant une ancienneté d'au moins 10 ans sur le marché du travail font ressortir la même structure de résultat.

*** indique que le coefficient de la régression logistique est significatif au seuil de 1 %, ** qu'il l'est au seuil de 5 % et * au seuil de 10 %. n.s. signifie qu'il n'est pas significatif au seuil de 10 %.

Champ : immigrés ayant fini leurs études initiales.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

d'une moins bonne maîtrise du français à l'âge adulte (11), laquelle peut être un handicap dans les recherches d'emploi.

Période d'arrivée en France et parcours professionnel

Les hommes, immigrés ou non, ont connu, quand ils sont entrés sur le marché du travail français après 1973, des difficultés accrues d'accès à l'emploi, même lorsque l'on se restreint aux personnes présentes sur le marché du travail depuis au moins dix ans pour limiter les possibles biais de sélection (12) (cf. graphique IV-A). L'impact de la période d'arrivée sur les chances d'occuper un emploi dès la première année sur le marché du travail est de même ampleur pour les immigrés et les non-immigrés (13). Cependant, alors que pour les hommes non immigrés, le taux d'activité est resté relativement stable, les conditions dégradées d'emploi ayant entraîné essentiellement la montée de nouvelles formes d'activité (développement de l'emploi précaire et du chômage), pour les hommes immigrés, la fin de la période de plein emploi s'est traduite également par une progression de l'inactivité, correspondant souvent à un retrait non souhaité du marché du travail. Dans le long terme, le handicap lié à la période d'arrivée sur le marché du travail s'atténue toutefois, pour les immigrés comme pour les non-immigrés : dix ans après la fin de leurs études ou leur arrivée en France, les hommes ont, dans leur quasi-totalité, obtenu un emploi.

Pour les femmes, l'appréciation de l'impact de la période d'arrivée est plus complexe dans la mesure où à l'effet de période se superpose un effet de génération (14) : être arrivée dans les trente dernières années signifie certes avoir été exposée à une situation plus défavorable en termes d'emploi, mais cela signifie aussi appartenir à une génération où l'activité des femmes est plus répandue. Et cela semble particulièrement vérifié pour les femmes immigrées : être arrivée après 1973 a un impact positif et significativement plus marqué pour les femmes immigrées que pour les non-immigrées (cf. graphique IV-B). Pour mieux comprendre les mécanismes qui sont à l'œuvre, il convient de distinguer les trois grandes formes de participation au marché de travail que sont : l'emploi, l'inactivité et les formes précaires d'emploi ou le chômage. Ainsi, pour les femmes non immigrées, le fait d'être arrivée sur le marché du travail à partir des années 1970 semble se traduire essentiellement par une fragilisation des liens avec l'emploi :

elles sont légèrement plus actives que la génération précédente, mais sont nettement moins nombreuses à occuper un emploi lors de leur première année sur le marché du travail (72 %, contre 82 % pour la génération précédente). À l'inverse, pour les immigrées, la progression du taux d'activité de la génération la plus récente se traduit certes par une montée du chômage ou de l'instabilité professionnelle, mais n'a aucune incidence négative sur leur taux d'emploi. La plus forte présence sur le marché du travail des femmes arrivées dans les années plus récentes fait plus que compenser l'effet négatif lié au contexte économique de ces trente dernières années.

Des perspectives de promotion plus réduites pour les immigrés

Si la seule étude de l'accès à l'emploi permet de mettre au jour des différences entre les parcours professionnels des immigrés et ceux du reste de la population, elle n'appréhende que de façon relativement sommaire les différentes formes de mobilité sur le marché du travail. Plus que sur le statut d'activité à chaque âge de la vie, l'enquête *Histoire de vie* renseigne également sur les différentes catégories socioprofessionnelles successivement occupées. Elle rend dès lors possible une étude de la mobilité professionnelle. Les études transversales existantes (Marchand, 1991 ; Maurin, 1991 ; Thave, 2000 ; Boëldieu et Borrel, 2001 ; Insee, 2005) soulignent la forte sur-représentation des immigrés au sein des catégories d'ouvriers, notamment non qualifiés, mais on peut se demander si, par le jeu des mobilités et des promotions connues

11. L'enquête recueillait également une auto-évaluation des compétences en français par les personnes interrogées à la date de l'enquête. Mais une telle information ne peut être pertinente pour expliquer les parcours professionnels passés. En effet, si l'accès à l'emploi peut être conditionné par la maîtrise de la langue française, il la détermine également.

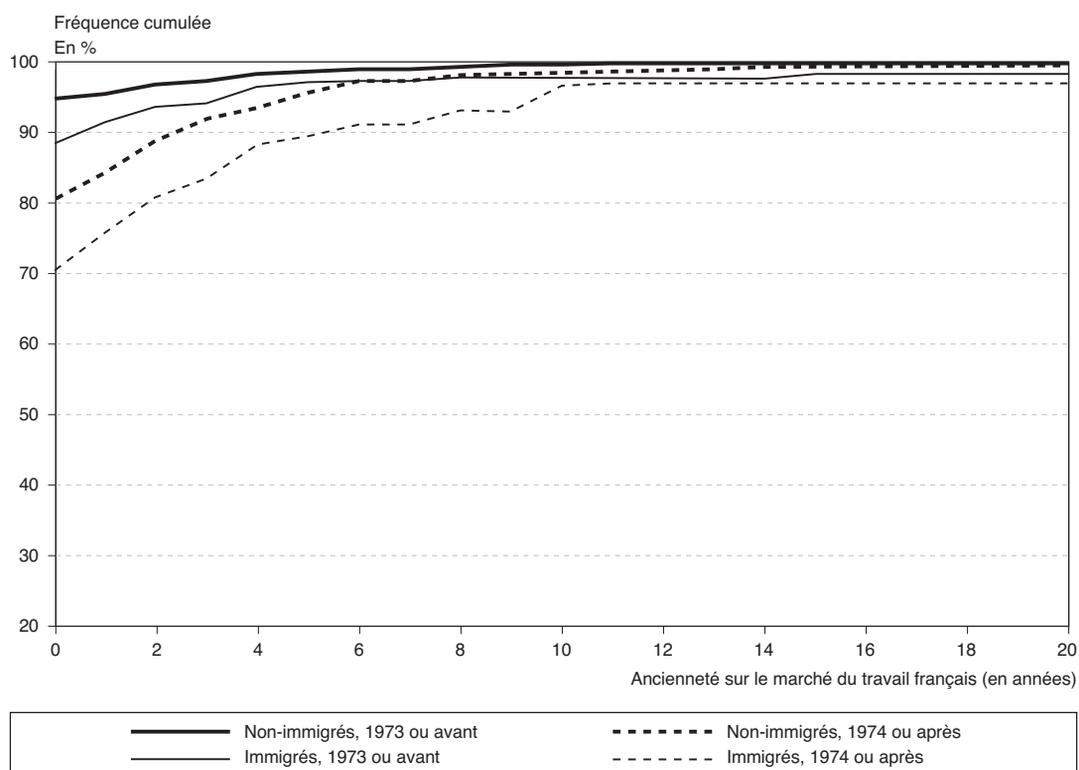
12. Le fait que les chances des non-immigrés soient également affectées par une arrivée postérieure à 1974 tend à confirmer l'idée précédemment exposée que ces effets de période ne peuvent se résumer à de simples effets de sélection ou de différences sur des variables inobservées (motifs de migration, par exemple) dans la mesure où les non-immigrés sont beaucoup moins concernés par ces biais éventuels.

13. Une variable d'interaction entre le fait d'être immigré et la période d'arrivée ajoutée au modèle comprenant comme variables explicatives la qualité d'immigré, la période et l'âge d'entrée sur le marché du travail et l'âge de fin d'étude, est en effet non significative.

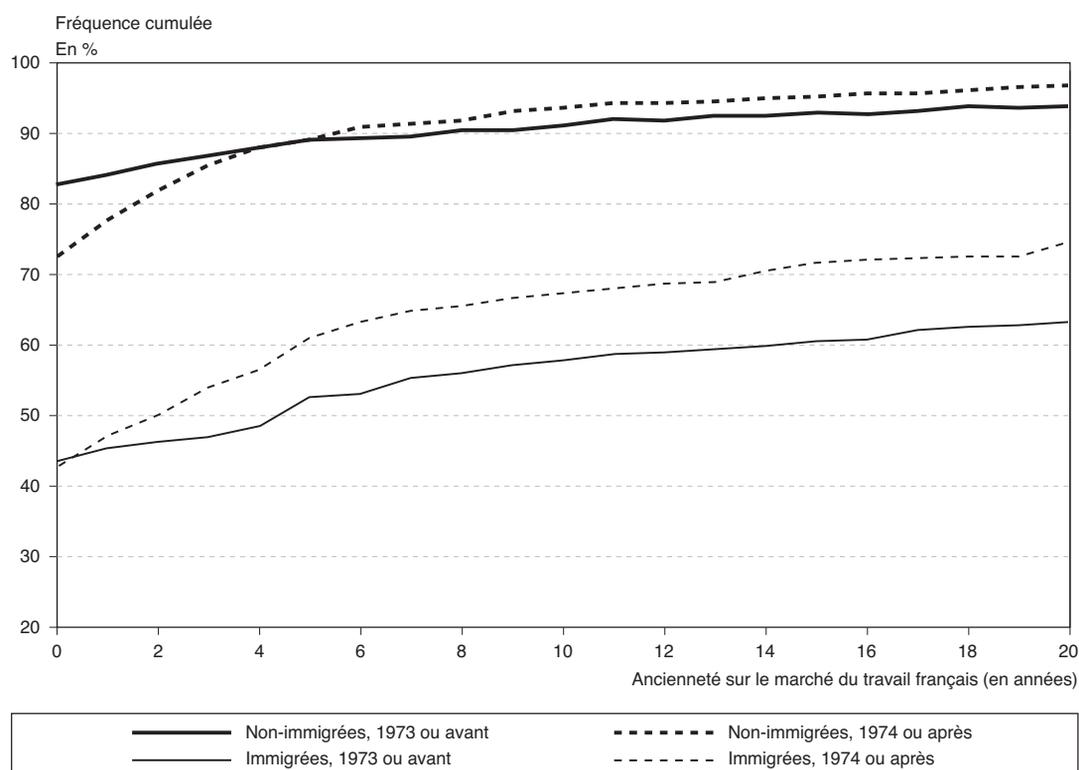
14. Pour des raisons, entre autres, d'identifiabilité, l'année de naissance n'a pas été introduite dans les modèles. Si cela écarte le problème de l'identifiabilité du modèle, celui de la spécification ou de l'interprétation demeure. Ainsi, la période d'entrée sur le marché de travail, ne traduit pas seulement un pur effet de période, mais aussi un effet de génération. Si pour les hommes cet effet de génération est quasiment inexistant, pour les femmes, il est important et nettement croissant au cours du temps (Afsa et Buffeteau, 2005).

Graphique IV
Durée d'accès à l'emploi selon la période d'arrivée sur le marché du travail

A – Hommes



B – Femmes



Lecture : résultats issus d'une estimation non paramétrique de la durée entre l'arrivée sur le marché du travail français et le premier emploi.

Champ : personnes ayant fini leurs études initiales.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

au cours de la carrière, ces différences se maintiennent ou tendent à s'atténuer.

Dès le premier emploi occupé en France, la répartition par catégorie socioprofessionnelle des immigrés diffère de celle des autres actifs, et ce même en tenant compte de l'époque d'arrivée sur le marché du travail français ou de leur âge de fin d'études (15). Ils débentent notamment plus souvent leur carrière en France par des emplois d'ouvriers : c'est le cas de près de la moitié d'entre eux, contre seulement un tiers des non-immigrés (cf. tableau 2). Non seulement, ils occupent de façon massive des emplois situés dans le bas de l'échelle sociale (huit immigrés sur dix étaient ouvriers ou employés au début de leur carrière professionnelle en France), mais il s'agit plus souvent pour eux d'emplois non qualifiés (16) : six immigrés employés ou ouvriers sur dix présents en France en 2003 ont débuté comme non qualifiés, contre la moitié des non-immigrés. Les immigrés arrivés jeunes, c'est-à-dire avant la fin de leurs études, occupent toutefois, à leur entrée sur le marché du travail, des emplois relativement proches de ceux des non-immigrés. Ils sont notamment deux fois plus souvent cadres ou professions intermédiaires que leurs compatriotes arrivés après la fin de leur études (respectivement 23 % et 10 %, contre 24 % pour les non-immigrés). Les différences des modes d'entrée sur le marché du travail entre hommes et femmes, à savoir une

insertion par des emplois d'ouvriers pour les premiers et d'employés pour les secondes, se retrouvent, de façon accentuée, chez les immigrés. Ainsi, les deux tiers des hommes immigrés (et les trois quarts de ceux qui sont arrivés après la fin de leurs études) ont débuté comme ouvriers, contre la moitié des non-immigrés. Parmi les femmes, les deux tiers des immigrées étaient employées au début de leur vie professionnelle, contre la moitié des autres femmes. Les femmes immigrées sont par ailleurs plus nombreuses à occuper des postes non qualifiés ; elles exercent en particulier des emplois de services directs aux particuliers (services personnels et domestiques, hôtels et restaurants), lesquels se sont fortement développés au cours de ces vingt dernières années (Chardon, 2001).

Avec l'avancement dans la carrière professionnelle, la structure des emplois occupés se transforme. Ainsi, les emplois d'ouvriers non

15. Une régression multinomiale réalisée sur la catégorie socioprofessionnelle du premier emploi indique que les différences sociales entre nos sous-populations ne sont pas remises en question lorsque l'on tient compte de l'époque d'arrivée sur le marché du travail et de l'âge de fin d'études.

16. La définition des non-qualifiés habituellement utilisée (Chardon, 2001) se fonde sur une nomenclature très fine de la catégorie socioprofessionnelle. Nous ne disposons pas de données aussi détaillées dans le calendrier rétrospectif aussi, notre catégorie n'est qu'une approximation issue du croisement de la catégorie socioprofessionnelle à deux chiffres avec le statut public ou privé de l'emploi.

Tableau 2
Catégorie socioprofessionnelle du premier emploi en France
En %

	Ensemble				Hommes		Femmes	
	Non-immigrés	Ensemble des immigrés	Immigrés arrivés après la fin de leurs études	Immigrés arrivés avant la fin de leurs études	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrées	Immigrées
Agriculteur	6	1	1	2	6	1	5	2
Artisan, commerçant	2	3	2	3	2	3	3	2
Cadre	7	5	3	8	8	6	6	3
Profession intermédiaire	17	10	7	15	16	10	17	11
Employé	34	34	33	36	17	13	50	64
Dont :								
Employé non qualifié	14	23	24	20	5	6	22	45
Employé qualifié	20	12	9	16	12	6	27	19
Ouvrier	32	46	52	36	48	66	17	18
Dont :								
Ouvrier non qualifié	19	25	28	22	27	37	12	10
Ouvrier qualifié	13	20	25	14	21	29	5	8
Inconnue	3	1	1	1	3	1	3	0
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
Part des emplois non qualifiés au sein des emplois d'ouvrier ou d'employé	50	60	61	59	50	55	51	67

Champ : personnes ayant déjà travaillé en France.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

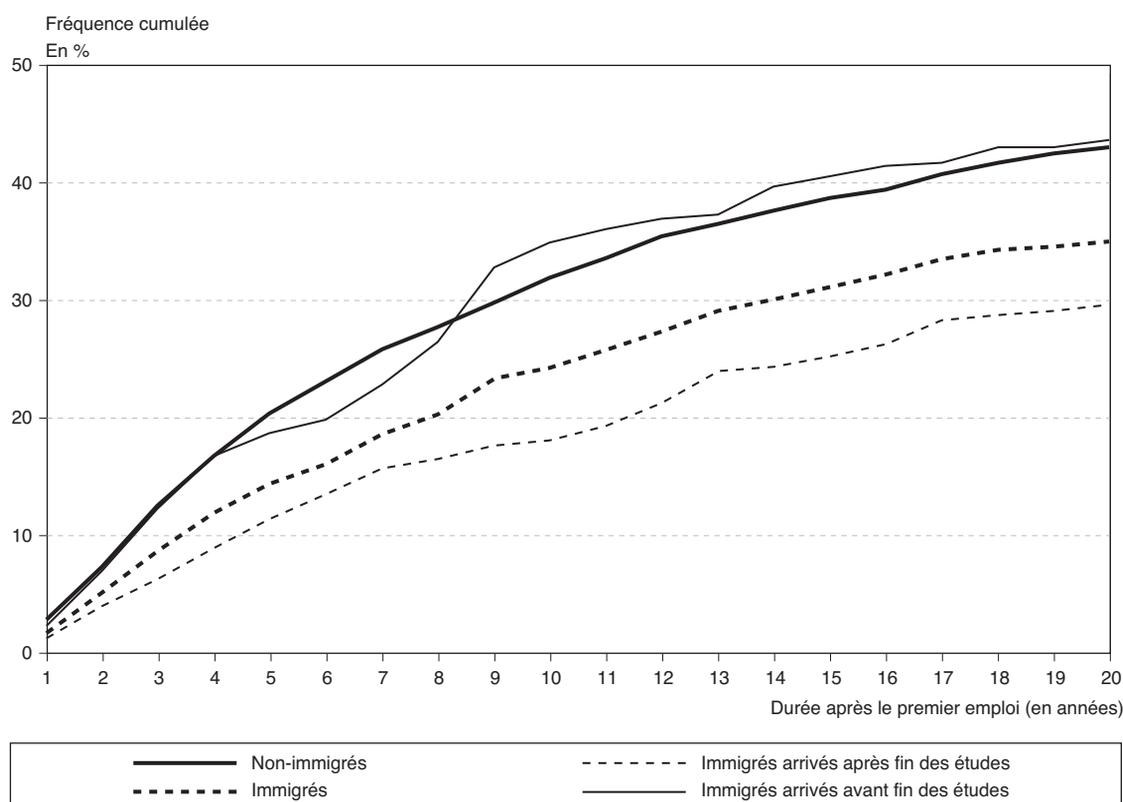
qualifiés deviennent plus rares tandis que ceux d'ouvriers qualifiés progressent (17). Plus généralement, l'ensemble des postes non qualifiés reculent : alors qu'ils représentaient la moitié des premiers emplois d'employés ou d'ouvriers, dix ans plus tard, ils ne représentent plus que 42 % des emplois d'employés ou d'ouvriers. Ces transformations sont également partagées par les immigrés, de sorte que dix ans après le premier emploi, les différences sociales entre les immigrés et le reste des actifs demeurent. En particulier, l'emploi non qualifié concerne encore 47 % des immigrés ouvriers ou employés (contre 38 % pour les non-immigrés).

La mobilité professionnelle peut être mesurée en comparant la position sociale du premier emploi à celle occupée deux, cinq ou dix ans plus tard, ou à celle du dernier emploi occupé si la personne est alors sans emploi. Qualifier cette mobilité d'ascendante suppose que l'on puisse ordonner les différentes catégories sociales. Or, l'hétérogénéité des catégories d'employés et d'ouvriers, qui regroupent chacune des emplois

qualifiés et non qualifiés, rend cette entreprise difficile. Aussi, la distinction ne sera pas effectuée entre ouvriers et employés, mais au sein même de ces derniers, selon la qualification de leur poste. Ainsi, l'échelle sociale retenue débute avec les ouvriers et employés non qualifiés, puis les ouvriers et employés qualifiés, puis les professions intermédiaires pour terminer avec les cadres. Tout passage d'une catégorie socioprofessionnelle donnée vers une autre de niveau supérieur sera associé à une mobilité professionnelle ascendante, ou promotion. Cette approche, la seule possible avec les données de l'enquête, est relativement restrictive car elle nécessite des changements importants dans la situation professionnelle et ignore d'autres formes de mobilité, au moins aussi importantes (salaire par exemple), notamment pour des catégories hétérogènes comme les professions intermédiaires.

17. Cette évolution se maintient lorsque l'on considère les seules personnes présentes depuis au moins dix ans sur le marché du travail.

Graphique V
Durée entre le premier emploi et la première promotion



Lecture : résultats issus d'une estimation non paramétrique de la durée entre le premier emploi d'ouvrier, d'employé ou de profession intermédiaire et la première promotion.

Un an après leur premier emploi, 2 % des ouvriers, employés ou membres des professions intermédiaires non immigrés ont connu une promotion.

Champ : personnes ayant occupé un premier emploi d'ouvrier, d'employé ou de profession intermédiaire.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

Tableau 3

Chances des immigrés de connaître une promotion après le premier emploi en France
Régressions logistiques

	Avoir connu une promotion...					
	... 2 ans après le premier emploi		... 5 ans après le premier emploi		... 10 ans après le premier emploi	
	N = 843		N = 793		N = 731	
	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.
Situation par rapport aux études et expérience professionnelle lors de la migration						
Arrivé après la fin des études	- 0,21	n.s.	- 0,53	*	- 0,52	*
Arrivé avant la fin des études	Réf.		Réf.		Réf.	
Langue parlée pendant l'enfance						
Français et autre langue, éventuellement	Réf.		Réf.		Réf.	
Langue étrangère seulement	- 0,27	n.s.	- 0,07	n.s.	0,19	n.s.
Pays d'origine						
Espagne, Italie	1,69	***	0,78	**	- 0,04	n.s.
Portugal	1,59	***	0,86	**	0,19	n.s.
Autres pays d'Europe	2,28	***	1,47	***	0,58	*
Maghreb	Réf.		Réf.		Réf.	
Autres pays	- 0,16	n.s.	0,27	n.s.	0,36	n.s.

Lecture : l'âge et la période d'arrivée sur le marché du travail français, l'âge de fin d'études, le sexe et la catégorie socioprofessionnelle du premier emploi en France ont également été introduits dans ces régressions.

Des régressions réalisées à champ constant, c'est-à-dire sur la sous-population des personnes ayant une ancienneté d'au moins 10 ans sur le marché du travail donnent la même structure de résultats.

*** indique que le coefficient de la régression logistique est significatif au seuil de 1 %, ** qu'il l'est au seuil de 5 % et * au seuil de 10 %. n.s. signifie qu'il n'est pas significatif au seuil de 10 %.

Champ : immigrés ayant eu un premier emploi d'ouvrier, d'employé ou de profession intermédiaire.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

Malgré leur plus forte concentration dans les emplois non qualifiés, pour lesquels la mobilité ascendante est mécaniquement plus fréquente (Brutel, Jegou et Rieu, 2000 ; Amossé, 2002), les immigrés ont globalement des chances de promotion inférieures à celles des non-immigrés (Chenu, 1998 ; Mikol et Tavan, 2006). Ainsi, cinq ans après leur premier emploi, 14 % des salariés immigrés ayant débuté comme ouvrier, employé ou profession intermédiaire ont connu une promotion, contre 20 % des salariés non immigrés (cf. graphique V). Lorsque l'on se restreint à ceux qui ont commencé comme ouvrier ou employé non qualifié, les écarts sont encore plus marqués : après cinq ans, seuls 19 % des immigrés ont connu une promotion, contre 31 % des non-immigrés. À l'âge de fin d'études, période d'arrivée sur le marché du travail et catégorie socioprofessionnelle de départ comparables, les immigrés, hommes ou femmes, ont des chances de promotion moindres.

Comme pour l'ensemble des actifs, être un homme augmente, pour les immigrés, les chances de promotion. Mais, plus intéressant, l'âge à l'arrivée en France et le pays d'origine influent également sur ces dernières. Qu'ils aient ou non acquis une expérience professionnelle dans leur pays, les immigrés venus en France après la fin

de leurs études ont des chances diminuées de connaître une mobilité professionnelle ascendante (18). De même, si les immigrés venus d'Europe semblent avoir au final des probabilités de promotion comparables à celles des originaires du Maghreb, leur mobilité se réalise davantage en début de carrière (cf. tableau 3). En effet, ils sont, toutes choses égales par ailleurs, plus nombreux à avoir connu une promotion dans les premières années de leur carrière professionnelle, mais dix ans après leur premier emploi, seuls ceux venus d'un pays européen autre que l'Espagne, l'Italie ou le Portugal s'en distinguent encore (19). □

18. Une étude réalisée à partir de l'Échantillon démographique permanent (EDP) (Mikol et Tavan, 2006) montre également que l'arrivée en France à un âge précoce favorise la promotion.

19. L'étude des promotions à partir de l'EDP s'intéressant aux mobilités professionnelles intervenues entre deux recensements ne montre aucun effet significatif du pays d'origine (Mikol et Tavan, 2006).

BIBLIOGRAPHIE

- Afsa C. et Buffeteau S. (2005)**, « L'évolution de l'activité féminine en France – Une approche par pseudo-panel », *document de travail*, Insee-Dese, n° G2005-02.
- Amossé T. (2002)**, « Vingt-cinq ans de transformation des mobilités sur le marché du travail », *Données Sociales – La société française*, Insee, pp. 235-242.
- Baker M. et Benjamin D. (1994)**, « The Performance of Immigrants in the Canadian Labor Market », *Journal of Labor Economics*, vol. 12, n° 3, pp. 369-405.
- Bédoué C. et Germe J.-F. (2003)**, « Poursuivre des études : un choix influencé par le marché du travail », *Quatre pages*, Centre d'Études de l'Emploi, n° 56.
- Boëldieu J. et Borrel C. (2001)**, « De plus en plus de femmes immigrées sur le marché du travail », *Insee Première*, n° 791.
- Borjas G.J. (1985)**, « Assimilation, Changes in Cohort Quality, and the Earnings of Immigrants », *Journal of Labor Economics*, vol. 3, n° 4, pp. 463-489.
- Borjas G.J. (1995)**, « Assimilation and Changes in Cohort Quality Revisited: What Happened to Immigrant Earnings in the 1980s ? », *Journal of Labor Economics*, vol. 13, n° 2, pp. 201-245.
- Borrel C. et Tavan C. (2003)**, « La vie familiale des immigrés », *France Portrait social 2003-2004*, Insee, pp. 109-124.
- Brutel C., Jegou M. et Rieu C. (2000)**, « La mobilité géographique et la promotion professionnelle des salariés : une analyse par aire urbaine », *Économie et Statistique*, n° 336, pp. 53-68.
- Chardon O. (2001)**, « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », *Insee Première*, n° 796.
- Chenu A. (1998)**, « De recensement en recensement, le devenir professionnel des ouvriers et employés », *Économie et Statistique*, n° 316-317, pp. 127-149.
- Condon S. (2000)**, « L'activité des femmes immigrées du Portugal à l'arrivée en France, reflet d'une diversité de stratégies familiales et individuelles », *Population*, mars-avril, n° 2, pp. 301-330.
- Coutrot T. et al. (2006)**, « L'exposition aux risques et aux pénibilités du travail entre 1994 et 2003 », *Données Sociales – La société française*, Insee, pp. 385-393.
- Daguet F. et Thave S. (1996)**, « La population immigrée : le résultat d'une longue histoire », *Insee Première*, n° 458.
- Dayan J.-L., Échardour A. et Glaude M. (1996)**, « Le parcours professionnel des immigrés en France : une étude longitudinale », *Économie et Statistique*, n° 299, pp. 107-128.
- Domingues dos Santos M. (2006)**, « Immigration et chômage », *Revue française d'Économie*, vol. XX, n° 4, pp. 51-80.
- Domingues dos Santos M. (2005)**, « Travailleurs maghrébins et portugais en France : le poids de l'origine », *Revue économique*, vol. 56, n° 2, pp. 447-464.
- Échardour A. et Maurin É. (1993)**, « La main-d'œuvre étrangère », *Données Sociales – La société française*, Insee, pp. 504-511.
- Échardour A. (1996)**, « La vie professionnelle des immigrés originaires du Portugal », *Données Sociales – La société française*, Insee, pp. 181-185.
- Insee (1999)**, « Regards sur l'immigration depuis 1945 », *Synthèses*, Insee, n° 30.
- Insee (2005)**, « Les immigrés en France », *Références*, Insee.
- Lelièvre E et Bringé A. (1998)**, *Manuel pratique pour l'analyse statistique des biographies : présentation des modèles de durée et utilisation des logiciels SAS, TDA et STATA*, PUF.
- Marchand O. (1991)**, « Autant d'actifs étrangers en 1990 qu'en 1980 », *Économie et Statistique*, n° 242, pp. 31-38.
- Maurin É. (1991)**, « Les étrangers : une main-d'œuvre à part ? », *Économie et Statistique*, n° 242, pp. 39-50.
- McAllister I. (1995)**, « Occupational Mobility Among Immigrants: the Impact of Migration on Economic Success in Australia », *International Migration Review*, vol. 29, n° 2, pp. 441-468.

- Méda D., Simon M.-O. et Wierink M. (2003)**, « Pourquoi certaines femmes s'arrêtent-elles de travailler à la naissance d'un enfant ? », *Premières Synthèses*, Dares, n° 29.2.
- Meurs D., Pailhé A. et Simon P. (2005)**, « Immigrés et enfants d'immigrés sur le marché du travail : une affaire de génération ? », in *Histoires de familles, histoires familiales, les résultats de l'enquête Famille de 1999*, Les cahiers de l'Ined, n° 156, pp. 461-482.
- Mikol F. et Tavan C. (2006)**, « La mobilité professionnelle des ouvriers et employés immigrés », *Données Sociales – La société française*, Insee, pp. 351-359.
- Noiriel G. (1988)**, *Le creuset français : histoire de l'immigration, 19^e-20^e siècle*, Seuil.
- Piché V., Renaud J. et Gingras L. (2002)**, « L'insertion économique des nouveaux immigrants dans le marché du travail à Montréal : une approche longitudinale », *Population*, Ined, vol. 57, n° 1, pp. 63-89.
- Richard J.-L. et Tripier M. (1999)**, « Les travailleurs immigrés en France, des trente glorieuses à la crise », in Dewitte P. (dir.), *Immigration et intégration: l'état des savoirs*, Paris, La découverte.
- Thave S. (2000)**, « L'emploi des immigrés en 1999 », *Insee Première*, n° 717.
- Toulemon L. et Mazuy M. (2005)**, « Mesurer la fécondité des immigrants : un indice tenant compte de l'âge à l'arrivée en France et de la durée de séjour », in *Histoires de familles, histoires familiales : les résultats de l'enquête famille 1999*, Ined.
- Tribalat M. (1996)**, *De l'immigration à l'assimilation, Enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, La découverte/Ined.
- Viet V. (1998)**, *La France immigrée, construction d'une politique 1914-1997*, Fayard.
- Weil P. (1991)**, *La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration. 1938-1991*, Calmann-Lévy.
-

Vous cherchez un chiffre ?



> De l'emploi à la santé,
de l'éducation à l'industrie
tout y est...

En vente en librairie,
à l'Insee et sur www.insee.fr

L'ouvrage : 61 €

Collection Insee - Références



INSEE